

Formation à la navigation hauturière

- Brevet de yachtman, brevet d'état belge (<https://mobilit.belgium.be/fr/navigation/navigation-de-plaisance>)
- Brevet de chef de bord hauturier, soit de la Fédération Francophone de Yachting Belge – FFYB (<https://www.ffyb.be>), soit de l'état français.

Prérequis

- Brevets de l'état belge restreint et général, pour le yachtman.
- Brevet de chef de bord côtier correspondant pour les brevets de chef de bord hauturier.
- Si vous ne visez pas l'acquisition d'un brevet mais seulement un renforcement de votre formation, pour votre sécurité, celle de votre équipage et de votre bateau, vous pouvez vous inscrire aux cours sans avoir les brevets requis. Toutefois, pour être capable de profiter de ces cours hauturiers, il vous faudra avoir assimilé la matière des cours précédents, soit par votre expérience pratique, soit par une étude personnelle, à l'exception des règlements des eaux intérieures.

Plus d'information peut être trouvée sur <https://gcbf.be>, notamment sur le programme, les tarifs, le matériel pédagogique et la formation pratique sur nos voiliers.

Organisation

Les cours se donnent le mercredi de 20h à 22h30, au Chalet des 3-Ti, 22 Av. de l'arbalète, à Boitsfort.

15/01/2025 : Révision de la matière des brevets de conduite ou côtier (facultatif)

22/01/2025 : Début des cours

23/04/2025 : Dernier cours

Inscription

Toutes les inscriptions se font en ligne.

Pour s'inscrire au cours, il faut d'abord se faire membre du GCBF.

Inscription via l'application gratuite Twizzit:

<https://app.twizzit.com/v2/home?fromLogin=0&organization-id=39690>

Choisissez le module III : yachtman

(Il n'y a pas de session pour les modules I et II avant début septembre)